

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SAINT ALPINIEN

DELIBERATION N° 2025-005TER
Portant sur l'attribution des subventions
RETIRE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2025-005bis

L'an deux mille vingt-cinq, le douze mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Madame CHABANT Evelyne, Maire.

Date de convocation : 08 mars 2025

Étaient présents : (par ordre de mandat puis par ordre alphabétique) : Mme CHABANT Evelyne - M. RICHIN Joël - Mme BILLEGA Nicole - M. PERREAUT François - M. ALLOCHON Bernard - Mme BIELLI Sylvie - Mme CARNET Laurianne - Mme CHABANT Agnès - M. DEPARDIEU Patrick.

Excusés : néant

Mme BILLEGA Nicole est désignée comme Secrétaire de séance

Objet : Attribution des subventions

Madame le Maire propose les subventions suivantes aux associations communales :

► A.C.C.A.: 305,00€

MEMBRE	PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	VOTANTS	EXPRIMÉS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
9	9	0	9	9	7	1	1

*Mme Bielli vote contre, Mme Carnet s'abstient

► Coopérative scolaire : 450,00€

MEMBRE	PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	VOTANTS	EXPRIMÉS	POUR	CONTRE
9	9	0	9	9	9	0

► Comité des Fêtes de Saint-Alpinien : 305,00€

MEMBRE	PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	VOTANTS	EXPRIMÉS	POUR	CONTRE
9	9	0	9	9	9	0

► Compagnie Théâtrale « La Présidente a eu 19 » : 305,00€

MEMBRE	PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	VOTANTS	EXPRIMÉS	POUR	CONTRE
9	8	0	8	8	8	0

*Mme Carnet, Présidente de cette association, n'a pas pris part ni aux échanges, ni au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide que ces subventions sont acceptées.

Transmis le 14/03/2025

Affiché le 14/03/2025

Le 12/03/2025

**Le Maire,
Evelyne CHABANT**